

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1700 - page 4542

976 - Mayotte

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Mayotte.

UNION REGIONALE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET D'ENTRAIDE (URASCE) DE L'OCEAN INDIEN.

Objet : décider, animer et coordonner les actions pour le compte de la région , déterminer les organisations et les modalités des actions pour la région ; fixer les cotisations de l'union régionale ; établir le budget de l'Urasce ; gérer les biens de la région ; fixer le calendrier des réunions de l'Urasce ; épauler les Asce de la région en difficulté ; organiser, sous sa propre responsabilité, des activités régionales ainsi que les manifestations nationales.

Siège social : DEAL DE MAYOTTE, Terre plein de M'tsapéré, 97600 Mamoudzou.

Date de la déclaration : 3 septembre 2014.